

29.09.2010 - 11:00 Uhr

PwC-Étude: «Executive Compensation & Corporate Governance 2010»

Zurich (ots) -

Les managers suisses ont en partie profité de la reprise en 2009

Certains CEO de grandes entreprises suisses ont gagné davantage en 2009. Ils ont également profité des augmentations de valeur de leurs paquets d'actions. Toutefois, ils n'ont pas pu continuer sur la lancée de 2007, tant du point de vue de la rémunération que de l'évolution de la fortune. Les CEO d'entreprises du SMI ont gagné en 2009 25% de moins qu'en 2007, et ceux d'entreprises du SMIM ont vu leur rémunération baisser de 20%. Une grande partie de la rémunération des CEO se compose de rémunérations différées. Les honoraires des administrateurs, principalement versés sous forme de rémunération fixe, se situaient ces dernières années dans une fourchette à la fois étroite et stable. Suite à l'initiative populaire fédérale contre les rémunérations abusives, la plupart des actions ont perdu de leur valeur; seules les plus grandes entreprises suisses ont réagi positivement. Ces conclusions sont tirées de l'étude «Executive Compensation & Corporate Governance» de PricewaterhouseCoopers (PwC).

La rémunération médiane des CEO d'entreprises du SMI ressortait à près de CHF 5,9 millions, soit une baisse de 25% par rapport à 2007. Pour les CEO d'entreprises du SMIM, elle s'élevait à environ CHF 2,2 millions, soit 20% de moins qu'en 2007. Alors que, de 2007 à 2008, les rémunérations dans les entreprises du SMI avaient diminué plus fortement que dans celles du SMIM, entre 2008 et 2009, elles avaient pour certaines à nouveau augmenté. Robert W. Kuipers, associé HRS Consulting de PwC Suisse, ajoute: «En 2009, et c'est frappant, la rémunération moyenne des CEO d'entreprises du SMI a été versée pour plus de la moitié sous forme de programmes d'incitation à long terme différés. Pour les entreprises du SMIM, cela représente environ un tiers du paquet global. Contrairement à la plupart des prévisions, les salaires de base moyens des CEO ont chuté d'environ 8,8% de 2007 à 2009. Les données recueillies durant cette période ne permettent de dégager aucune tendance générale à la hausse.»

Honoraires des administrateurs: la rémunération fixe prédomine

Il est difficile d'établir des comparaisons exactes entre présidents de conseil d'administration. Les rôles varient fortement et la rémunération peut en partie inclure des composantes salariales liées à d'anciennes fonctions (p. ex. en tant que CEO). La rémunération médiane d'un président de conseil d'administration d'une entreprise du SMI s'élevait à environ CHF 1,3 million en 2009, tandis que celle d'un président de conseil d'administration d'une entreprise du SMIM atteignait à peine la moitié (environ CHF 600'000). Les honoraires des autres administrateurs s'établissaient ces dernières années dans une fourchette étroite et stable. Pour les titres d'entreprises du SMI, la rémunération totale médiane a augmenté d'environ 6% ces dernières années pour s'établir à CHF 300'000 en 2009, alors que pour ceux d'entreprises du SMIM, cette valeur a chuté de 6% durant la même période et s'élevait à CHF 160'000 en 2009. En 2009 également, les présidents et les autres administrateurs ont été dédommagés principalement sous forme de rémunérations fixes - ce constat s'applique tant aux titres des entreprises du SMI que du SMIM.

L'effet de levier de la fortune agit tant vers le haut que vers le bas

Après des pertes de valeur considérables enregistrées par les actions en 2008, de nombreux managers et administrateurs ont profité en 2009 de la légère reprise de la Bourse. Toutefois, dans l'ensemble, sur la période 2007-2009, la majorité des paquets d'actions détenus ont affiché une performance négative. Remo Schmid, associé HRS Consulting de PwC Suisse, commente: «Grâce aux actions détenues dans l'«entreprise employeur», il est possible d'harmoniser directement et considérablement la participation des actionnaires. Outre la rémunération, l'effet de levier de la fortune doit donc aussi être pris en compte dans une évaluation globale.»

Le marché des actions réagit à l'initiative populaire fédérale contre les rémunérations abusives

Les partisans cette initiative tout comme ses opposants ont jusqu'à présent discuté de ses avantages et de ses inconvénients en grande partie sur la base de suppositions. Pour la première fois, une étude montre que l'action suisse moyenne a réagi à l'information selon laquelle Thomas Minder aurait recueilli suffisamment de signatures pour imposer l'organisation d'une votation populaire sur l'initiative contre les rémunérations abusives. Tandis que les actions de 20% des plus grandes entreprises ont profité de cette annonce, 80% des entreprises du Swiss Performance Index (SPI) ont - et dans certains cas massivement - perdu de leur valeur en raison de cette initiative. «Le «Say-on-Pay» obligatoire doit également être évalué de manière différenciée. Ce sont précisément les PME qui doivent réagir rapidement aux interventions réglementaires prévues pour pouvoir continuer à prospérer, même dans un environnement qui a évolué», explique le professeur Wagner de l'Université de Zurich.

Informations relatives à l'étude

Pour la quatrième édition de l'étude «Executive Compensation & Corporate Governance», PricewaterhouseCoopers Suisse analyse les rapports de gestion de 48 sociétés suisses cotées en Bourse (20 sociétés du SMI et 28 du SMIM). Les prescriptions en matière de transparence en vigueur depuis 2007 permettent d'effectuer une comparaison directe des systèmes de rémunération de 2007, 2008 et 2009. L'étude aborde également le thème du «Say-on-Pay» et les revendications de l'initiative populaire fédérale contre les rémunérations abusives en analysant comment les cours d'entreprises ont réagi à cette initiative.

Vous trouverez désormais nos communiqués de presse également sous: www.twitter.com/PwC_Switzerland

Contact:

Dr. Robert W. Kuipers
Associé HRS Consulting
PwC Suisse
E-Mail: robert.kuipers@ch.pwc.com

Remo Schmid
Associé HRS Consulting
PwC Suisse
E-Mail: remo.schmid@ch.pwc.com

Prof. Alexander F. Wagner, PhD
Independent Counsel, Human Resource Services
Swiss Finance Institute, Université de Zurich
E-Mail: wagner@isb.uzh.ch

Claudia Sauter
Communications Senior Manager
PwC Suisse
E-Mail: claudia.sauter@ch.pwc.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100611076> abgerufen werden.